

Mairie du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, samedi de 9h00 à 12h00

☎ : **02.98.92.50.23** www.plonevez-porzay.net ou courriel : mairie@plonevez-porzay.bzh

Communauté de communes Pleyben- Châteaulin-Porzay		ZA Stang ar Garront, Rue Camille Danguillaume Châteaulin		02.98.16.14.00
Office du Tourisme				02.98.92.53.57
Enedis		Dépannage - urgences 24h/24h		09.72.67.50.29
Eau potable		Véolia – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		09.69.32.35.29
Assainissement		Saur – du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00		02.77.62.40.09
Bibliothèque municipale		Mercredi et samedi de 10h à 12h / Vendredi de 16h30 à 18h / Dimanche de 10h30 à 12h		02.98.92.57.55
Relais Poste au « Bar Tabac le Porzay »		Du lundi au samedi de : 8h-12h et 14h-15h30 Fermé le jeudi		02.98.92.56.64
Vétérinaires		28 bis rue de la Presqu'île		02.98.92.50.24
Pharmacie du Porzay		1, allée du stade		02.98.92.50.34
Transport de malades assis 7 j/ 7		Mickael Péron		02.98.81.54.08
Ambulances - Services funéraires		Alain Jolec		02.98.81.27.28
Déchèterie		Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h Fermé le mardi		02.98.92.57.58
Déchets de jardin		Résidence Ar Menez		
Marché saisonnier		Tous les dimanches jusqu'au 26 octobre		Place de l'église de 9h à 13h
MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE https://sisaduporzay.site-sante.fr/				
Médecins généralistes		Vincent Bauta Clément Cogneau Marion Paugam Marine Roque		02.29.20.21.00
Chirurgien urologue		Mardi matin	Olivier Develay	02.98.53.55.87
Infirmières		Permanence dès 8h30	Anne-Laure Brusq-Hirrien Stéphanie Bideau	02.98.92.52.06
			Dominique Robyn Laurence Duchillier Sébastien Kerhascoët	02.98.92.55.34
Masseurs kinésithérapeutes			Eric Peuziat	02.98.92.53.13
			Julie Scordia Claire Le Ny Maria Magda Gherasim	02.56.06.29.29
Sage-femme		Vendredi matin	Gaëlle Rouxel	02.29.20.21.00
Pédicure / Podologue			David Cavarec	02.98.92.59.19
Diététicienne - Nutritionniste			Séverine Doué	02.98.27.88.57
Ostéopathe			Florian Fauchart	06.30.90.87.89
Psychologue			Diane Petit	07.59.53.51.06
Psychomotricenne,		24, rue de la Presqu'île	Grâce Antinao	06.28.65.13.19

INFORMATIONS COMMUNALES

CONSEIL MUNICIPAL

1. Offre de concours pour l'aménagement de stationnement ZA de Carn Ar Hoat

Aménagée dans les années 1990 à l'initiative de la Commune de Plonévez-Porzay sur une emprise de 2.6 Ha, la zone d'activités de Carn Ar Hoat a été transférée au 1er janvier 2017 à la Communauté de Communes. Elle regroupe aujourd'hui une dizaine d'établissements. Dans le but d'améliorer la circulation et d'organiser le stationnement des véhicules sur les emprises publiques de la zone la Communauté de Communes gestionnaire de la zone d'activités au titre de sa compétence obligatoire « Développement économique » souhaite aménager un parking d'une trentaine de places environ sur l'emprise d'une placette existante située en domaine public, au sud-ouest de la zone d'activités.

Au vu de leur intérêt pour la réalisation de cet aménagement qui leur permettra respectivement de disposer d'une offre complémentaire de stationnement lors d'évènements occasionnant une affluence dans le centre-bourg attenante (marché, cérémonies...) et d'améliorer l'accueil périodique des familles lors des visites et cérémonies funéraires, La Commune et l'entreprise JOLEC ont proposé d'apporter leur concours à la réalisation de cette opération. Les travaux d'aménagement de ce parking s'élèvent à 4 865 € HT. La CCPCP réalise les travaux d'aménagement présentés ci-dessus. La commune de Plonévez-Porzay et l'entreprise JOLEC s'engagent respectivement à concourir à la réalisation des travaux à hauteur du tiers (33.33%) de la dépense, soit 1 605,45 € HT, le tiers restant demeurant à la charge de la CCPCP.

Accord à l'unanimité

2. Cession d'un délaissé de voirie à Kerlicun

Nous avons été saisis, par M. Pelerin Brendan d'une demande de cession d'un délaissé de chemin rural au lieu-dit Kerlicun. L'extrémité de ce chemin ne dessert que sa future habitation située sur la parcelle ZT 35. Il souhaite installer un portail au droit de sa limite de propriété comprenant la parcelle ZT 57. La surface concernée est estimée à 250 m². Un bornage sera nécessaire.

Il est proposé de céder cette surface au prix de 2€ du m².

Accord à l'unanimité.

3. Convention SDEF pour l'effacement des réseaux basse tension, d'éclairage public et télécom allée des Marguerites

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'effacement **réseaux basse tension, éclairage public et télécom - Allée des Marguerites**.

Dans le cadre de la réalisation des travaux, une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Plonévez-Porzay afin de fixer le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF.

L'estimation des dépenses se monte à :

Electrification - effacement	85 000,00 € HT
Communication électronique- enfouissement coordonné option A	20 000,00 € HT
Eclairage public- effacement	13 000,00 € HT
Total	118 000,00 € HT

Selon le règlement financier voté par délibération du SDEF le 20 octobre 2023, le financement s'établit comme suit :

- Financement du SDEF : 94 000,00 €

- Financement de la commune :

Electrification - effacement	0,00 €
Communication électronique - enfouissement coordonné option	15 000,00 €
Eclairage public – effacement	7 000,00 €
Total	22 000,00 €

Les travaux d'effacement de réseaux de communications électroniques (infrastructure souterraine) seront réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du SDEF conformément à l'article L 2224-36 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Le montant de la participation de la commune aux travaux de communications électroniques est calculé sur la base de 75% du montant HT des travaux et s'élève à 15 000,00 € HT.

Accord à l'unanimité

4. Convention SDEF Eclairage Public – Rénovation point lumineux - Kervel Izella - ouvrage 350

Dans le cadre de travaux d'éclairage public, la commune sollicite le SDEF pour les travaux suivants : Eclairage Public – Rénovation point lumineux - Kervel Izella - ouvrage 350.

Le montant de la participation financière se décompose de la manière suivante :

Montant des frais : 1 400€ HT – financement du SDEF 400€ - part communale 1 000 €.

Accord à l'unanimité.

5. Marchés de travaux pour l'extension et l'aménagement de la Maison Pluridisciplinaire de Santé

La consultation pour le marché de travaux pour l'extension et le réaménagement de la maison pluridisciplinaire de santé s'est déroulée du 17 juillet au 12 septembre 2025. Il comprenait 12 lots.

Nous avons reçu 34 réponses d'entreprises. Elles sont en cours d'analyse par le cabinet ENO, maître d'oeuvre. Cependant à ce stade, il a été constaté que deux lots n'ont fait l'objet que d'une seule offre et leur montant dépasse le budget alloué

- Lot n°1 terrassement VRD : offre de la société COLAS
- Lot n°7 menuiseries intérieures : offre de la société SEBACO

Par ailleurs, les deux offres reçues sur le lot n°8 cloisons doublages plafonds, par les entreprises Atlantic Bâtiment et Mandin, sont nettement supérieures au budget alloué à ce lot.

Par conséquent, il est proposé de déclarer les lots n°1, 7 et 8 infructueux et de relancer une consultation d'entreprises.

➤ Accord à l'unanimité

6. Engagement de la commune au titre du dispositif Territoires Numériques Educatifs

L'école publique souhaite présenter un projet d'équipement pour un financement au titre du programme Territoires Numériques Educatifs. Le budget est de 2 259,17€HT. Il consiste en l'acquisition de robots à programmer pour apprendre le code informatique et d'un kit webradio. Le financement demandé représente 70% de la dépense, la commune prenant en charge de solde de 30% restant.

Accord à l'unanimité.

Questions diverses

Protection sociale complémentaire : mise en place du volet santé.

La protection sociale complémentaire est un dispositif mis en place en faveur des agents comprenant deux volets :

1. La prévoyance

Il s'agit d'une participation à une garantie de maintien de salaire en cas d'arrêt maladie supérieurs à 90 jours. La participation employeur est obligatoire pour la prévoyance depuis le 1er janvier 2025, et ne peut être inférieure à 7€/mois/agent. Elle a été mise en place dès 2013. Suite à la délibération du 16 décembre 2024, la participation de la commune se porte à 60€ mensuel maximum par agent. Ce montant couvre 100% de la cotisation pour la plus grande partie des agents. Le coût annuel pour la commune peut être estimé à 8 259€.

2. Un volet santé.

Au 1er janvier 2026, les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents souscrivent pour couvrir le risque santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident), à hauteur d'au moins 15 € brut mensuel minimum par agent. Le montant retenu par la collectivité doit être mentionné dans la délibération prise par le conseil. Par délibération du 8 octobre 2022, le Conseil avait donné mandat au CDG 29 pour négocier un accord collectif en matière de prévoyance. Un contrat groupe mutuelle santé a été négocié avec la mutuelle nationale territoriale (MNT). La commune peut y adhérer au 1^{er} janvier 2026.

Le coût pour la commune peut être estimé de la façon suivante :

Nombre d'agents concernés : 13

Montant participation	15€	20€	25€	30€
Coût annuel BRUT	2 340€	3 120€	3 900€	4 680€
Coût annuel avec charges	3 112€	4 056€	5 070€	6 084€

Pour information le contrat proposé comprend 3 formules et le tarif varie en fonction de l'âge. L'âge moyen du personnel communal titulaire est de 48,87 ans. Avec la formule de base, le coût mensuel pour l'agent sera de 39,70€. La participation ne sera versée que pour l'agent. Il aura la possibilité de faire adhérer son conjoint et ses enfants. La commune peut également proposer le contrat, sans participation de la commune, aux agents retraités.

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Le nouveau site internet de la CCPCP dédié à l'économie est en ligne.

La communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay lance un nouvel outil numérique : le site internet « Guide des pros » qui met en lumière la richesse du tissu économique local. On y retrouve :

- Un annuaire des entreprises, artisans, commerçants triés par secteurs d'activités.
- Des informations pratiques pour s'installer ou entreprendre sur le territoire : aides disponibles (Pass Commerce et artisanat, Zone France Ruralités revitalisation...) contacts utiles...

<https://guidedespros.ccpcp.bzh/>

Vous souhaitez référencer votre entreprise dans cet annuaire ? Contactez le service développement économique de la CCPCP au 06.07.34.39.69 ou manager.commerce@ccpcp.bzh

ANIMATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

APEL ÉCOLE SAINTE ANNE

L'APEL de l'école Sainte Anne organise son traditionnel LOTO le dimanche 12 octobre à 14h à la salle omnisports, animé par Annie. Plus de 4000€ de lots dont des bons d'achat de 600 €, 200 € spa gonflable, blender chauffant, nombreux paniers garnis... Réservations et infos au 07.63.99.79.91

ATELIER BIEN ETRE

Lundi 13 octobre : sortie à Camaret. Rendez-vous à 11h place de Cornouaille pour covoiturage ou à 12 h au port de Camaret. 15h : visite de la distillerie.

FNACA PLONEVEZ-PORZAY/LOCRONAN/KERLAZ

L'assemblée générale de la FNACA aura lieu le samedi 18 octobre à 10h15 à la salle municipale et sera suivie d'un repas à Plogonnec à 12h30. Inscriptions pour le lundi 13 octobre au plus tard auprès de : Yves Le Gac au 02.98.92.51.71 ou Marie-Louise Beyer au 02.98.92.52.21.

IDM - REPAS CRÊPES - SOIRÉE DANSANTE

IDM organise une soirée crêpes et dansante le samedi 11 octobre dès 19h à la salle polyvalente. Soirée dansante à partir de 21h animée par Benjamin. Entrée gratuite.

RANDONNEURS DU PORZAY

Mercredi de 14h à 17h : jeux de société. Jeudi à 14h, pétanque à Tréfeuntec. Jeudi : répétition de la section musico-vocale de 17h30 à 19h.

Mardi 14 octobre ⇒ marche découverte : Cast ; marche douce : Douarnenez. Mercredi 15 octobre : Châteaulin. Vendredi 17 octobre : Landudal. Contact : 06.47.98.83.53.

THÉÂTRE GLAZIK

La troupe du théâtre Glazik présente : « ...et surtout pour le pire ! », une comédie de Viviane Tardivel.

A 20h30 : vendredi 7, samedi 8, vendredi 14, samedi 22 et vendredi 28 novembre

A 15h00 : dimanche 16 et dimanche 23 novembre.

Entrée 8 € ; enfant (10 à 16 ans) 5 €. Salle municipale. Réservations au 06.07.96.61.46

TRÉSORS DU PORZAY

Conférence de Bernard Roudaut sur Anne de Bretagne : « Il y a 520 ans, Anne de Bretagne faisait son Tro Breizh et se rendait à Locronan ». Samedi 11 octobre à 16h à la salle municipale. Entrée gratuite.

TROTTE SENTIERS DE LA BAIE

Vendredi 17 octobre : randonnée de 10km à Telgruc-sur-Mer, circuit de Menez-Luz. Contact : 06.31.52.60.64 ou 06.63.98.86.38.

INFORMATIONS COMMERCIALES

- La Cave du Porzay est fermée jusqu'au mardi 21 octobre.
- Céline Optic, le magasin sera fermé du dimanche 19 au lundi 27 octobre.
- La bijouterie Le Bot est fermée jusqu'au mardi 28 octobre.
- Loue local professionnel de 75 m² à partir du mois de janvier dans la zone d'activités du Porzay. Bâtiment de l'entreprise Lavanant couverture. Contact : 06 88 52 68 22

INFORMATIONS PAROISSIALES

Samedi 11 octobre : messe à 18h à Locronan.